



Braine-le-Comte

ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 13 décembre 2021 à 19H00

-
- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Echevin;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine
GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX,
Conseillers Communaux.
M. Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Ludivine PAPLEUX, Echevine. Nino MANZINI, Nathalie WYNANTS, Christophe
DECAMPS, Eric BERTEAU, Luc GAILLY, Conseillers communaux.

Objet n°33 - Question orale du Conseiller Laurent LAUVAUX au sujet du plan de mobilité à Henripont.

Les membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Laurent LAUVAUX relative au plan de mobilité à Henripont.

Le 25 mai 2020, un citoyen de l'entité de Henripont a interpellé le Conseil Communal concernant la mobilité au sein du village.

Différents points liés notamment aux aménagements ainsi qu'à la signalisation ont été abordés. Notre échevin en charge de la mobilité avait positivement accueilli les différents éléments problématiques exposés en proposant des actions concrètes.

Force est de constater qu'à ce jour, rien de concret n'est perceptible pour les Henripontois. La situation est même parfois pire qu'avant en termes de sécurité ou de convivialité sur la voie publique.

Outre le fait que près de 2 ans après l'interpellation citoyenne, les seuls éléments à disposition des citoyens soient des informations sur d'hypothétiques futurs aménagements, il semblerait que ceux-ci ne fassent pas l'unanimité dans le village. Une majorité de citoyens souhaite être impliquée dans les réflexions. Quoi de plus normal que de consulter tous les citoyens qui souhaitent donner leur avis ou comprendre mieux ce qui est réalisable ou non.

Afin de clarifier cette situation, pourriez-vous :

1. Nous faire un topo des actions menées jusqu'ici ?

2. Nous informer des options envisagées jusqu'ici ?
3. Organiser une réunion citoyenne avec les habitants du village de Henripont afin de les informer et de discuter des différentes pistes de réflexions.

Monsieur l'Echevin Léandre HUART répond à la question

Notre conseillère en mobilité a réalisé un rapport sur la situation existante sur base des analyses de trafic effectuées en avril dernier.

Il ressort que la vitesse n'est pas la raison prédominante au manque de sécurité mais bien le stationnement anarchique sur les trottoirs, ce qui fait que les piétons doivent circuler sur la voirie.

Une première piste de solution a été dégagée, celle-ci remettait les véhicules en stationnement sur la voirie, libérant ainsi l'espace trottoir. Les cases de stationnement ont été dessinées de sorte à créer des chicanes. Pour ce faire un sens de circulation doit être supprimé pour libérer de l'espace en voirie, ce qui induit un sens unique entre la rue des Héros et la rue de la Chapelle.

Le bureau d'étude mandaté en juin dernier se penchera prochainement sur cette esquisse avant de la soumettre aux Henripontois. Nous pourrons ainsi expliquer la meilleure stratégie à mettre en place.